

INSCRIPTION ANTIQUE DE NÉRONDE

(LOIRE)

UN MESSALA EN GAULE (1)

Néronde, petite ville du Forez qui fut longtemps le siège d'une châtelainie royale, possède, à cinq cents mètres environ de ses murs, une chapelle dont la construction remonte au XIV^e siècle, mais qui fut fondée à une époque bien plus ancienne, puisqu'il en est fait mention dans la charte de l'archevêque Burchard II, de l'an 984, qui nous apprend que l'Église de Lyon possédait une rente de quinze sous sur la chapelle de Néronde, pour le luminaire nécessaire à la célébration des fêtes de la sainte Vierge : « *Et quindecim solidos in capellâ de Nigrâ undâ, undè luminaria haberentur ad ipsas festivitates (sanctæ Mariæ)* (2). » S'il faut même en croire Delandine, ce sanctuaire était fréquenté dès le VIII^e siècle, et toutes les populations voisines venaient y célébrer avec solennité la fête de la nativité de la sainte Vierge (3). Les Saleyard, seigneurs du fief voisin de la Fay, le firent reconstruire vers 1350, et y fondèrent une prébende. Une autre fut due à la générosité des comtes de Forez, dont les faveurs ne firent point défaut à l'humble chapelle, comme le témoignerait encore une inscription de l'an 1301, placée dans le chœur en l'honneur du comte Jean 1^{er}, dont nous parle de La Mure, et que des travaux de restauration viendront peut-être un jour dégager du grossier enduit qui la recouvre (4).

(1) Lu au Comité d'histoire et d'archéologie dans sa séance du 1^{er} mars 1867.

(2) Menestrier. *Histoire consulaire*, preuves, p. 1v.

(3) *Prix de Néronde*, p. 45.

(4) Saint-Allais. *Nobiliaire de France*. II, p. 154. — Notice inédite de Delandine. — de La Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*. I, p. 328.